



INVENTAIRE PATRIMONIAL EN FORET :
LES SABOTS DE VENUS
(*CYPRIPEDIUM CALCEOLUS*)
DU MASSIF DE MORGON - BOSCODON

OFFICE NATIONAL DES FORETS - PARC NATIONAL DES ECRINS

COMPTE-RENDU DE L'OPERATION 2015

*Journée d'inventaire des 10 placettes permanentes de suivi du Sabot de Vénus :
Lundi 15 juin 2015.*

Depuis 2000 l'Office National des Forêts et le Parc National des Ecrins dans le cadre de leur convention de partenariat, mènent une étude sur la conservation du Sabot de Venus (*Cypripedium calceolus*) et notamment sur la réponse de cette espèce à la gestion sylvicole.

Quatre années d'inventaire (2000-2004) des stations de Sabot de Venus (*Cypripedium calceolus*) ont permis de parcourir 587 hectares des forêts de Morgon, de la Magnane et de Boscodon et de localiser 184 stations de la belle orchidée (10 480 tiges).

Pour affiner l'étude, un nouveau protocole a été mis en place en 2005 sur 10 placettes permanentes réparties sur l'ensemble du massif.

Des données y ont été récoltées concernant le mode de gestion sylvicole, l'ambiance lumineuse, la dendrométrie, la pédologie et la phytosociologie.

Sur ces placettes, chaque année les tiges de Sabot de Venus sont comptées et localisées précisément afin d'estimer l'évolution des populations.

Divers intervenants sont associés à cette opération (techniciens de la DDT, accompagnateurs en montagne, naturalistes amateurs, etc).

Cette journée d'inventaire a rassemblé 22 personnes.

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats de cette opération 2015 et indique le nombre de tiges de Sabots de Venus comptées sur chaque placette. Cette onzième année de relevés contribuera, n'en doutons pas, à nous faire mieux connaître l'espèce et en assurer la conservation.

Les placettes 9 et 10 sont situées en zone "hors sylviculture".

Toutes les autres, excepté la placette 8 en FD de Boscodon, ont fait l'objet d'opération sylvicole (coupe de jardinage ou travaux de dépressage) depuis l'inventaire de 2005 sans que des préconisations particulières de protection du Sabot aient été appliquées à ces interventions.

Les chiffres méritent notre attention sachant qu'il faudra continuer à suivre l'impact de ces pratiques sylvicoles à la fois sur le milieu et sur les effectifs de Sabots de Venus.

En remarque pour cette année :

→ environ 15 jours d'avance sur la floraison par rapport à l'an passé;

→ quelques dégâts sur la placette 4 (parcelle 29 de la FM de Morgon) dus au passage des sangliers;

→ le dépressage des jeunes sapins dans la parcelle 12 de Boscodon a produit de nombreux rémanents qui ont recouvert les pieds de Sabots, sans que cela soit dommageable pour cette station.

Nombre de tiges par placette

Parcelles	13	31	32	29	27	17	12	15	18	18	
Année de passage en coupe depuis 2005	2008 570 m3	2006 500 m3	2005 980 m3	2007 613 m3	2015 1180m3	2007 1100m3	2006 1500m3	2004	Hors sylviculture	Hors sylviculture	
Année	placette 1	placette 2	placette 3	placette 4	placette 5	placette 6	placette 7	placette 8	placette 9	placette 10	Total
2005	17	100	6	241	21	259	22	4	214	51	935
2006	20	113	7	135	22	316	27	2	210	47	899
2007	20	101	7	172	7	254	24	3	222	57	867
2008	22	121	7	152	9	191	24	4	234	48	812
2009	17	120	7	223	20	250	25	4	143	43	812
2010	17	73	7	92	2	136	30	11	231	44	643
2011	24	152	7	232	8	200	32	4	213	48	920
2012	22	113	7	143	0	269	46	4	208	35	847
2013	24	154	9	177	9	250	38	4	208	44	917
2014	26	175	9	154	0	124	36	4	206	41	775
2015	21	98	9	107	0	151	40	6	221	31	684

Soit une diminution du nombre total de pieds d'environ 12% par rapport à 2014 et de 25% par rapport à 2013.

Cette différence s'explique essentiellement par une diminution des pieds sur les placettes 2 et 4, diminution qui peut être due au piétinement par le public notamment sur la placette 4 (Font d'Aubert) qui commence à être très connue.

On constate aussi la fermeture du peuplement sur la placette 1 (parcelle 13 Morgon) ainsi qu'une concurrence forte de la strate herbacée sur cette placette.

Merci à tous et à l'année prochaine ...

CROTS |

Une orchidée qui se laisse compter



Julie note les données sur un tableau préétabli, pour rendre compte de l'évolution du Sabot de Vénus.

L'office national des forêts (ONF) et le parc national des Écrins (PNE) ont organisé un protocole de suivi des Sabots de Vénus. Cette opération, qui se déroule chaque année depuis 11 ans sur des placettes permanentes réparties sur l'ensemble du massif de Morgon et de Boscodon, permet de récolter des données sur ces magnifiques orchidées par des comptages et des localisations précises afin d'estimer l'évolution des populations.

Divers intervenants, au total 22 personnes, se sont associés à cette opération : techniciens de la DDT (direction départementale du territoire), stagiaires de l'ONF, naturalistes et accompagnateurs

en montagne. Une fois les équipes établies, un groupe est parti vers les forêts de Magnane et de Morgon pour effectuer le comptage sur les huit placettes que comportent ces deux secteurs et une équipe de six personnes s'est dirigée vers la forêt de Boscodon qui compte deux placettes, avec, pour guide, Jean-Éric Berthouze (ONF).

Une centaine de tiges en moins par rapport à l'année dernière

Le comptage se fait sur une surface de 30m de long sur 3 m de large (placette), avec un traçage établi pour garder les mêmes repères d'une année sur l'autre. À partir de là, un travail minutieux et précis

commence et il faut un œil averti pour repérer les jeunes pousses de quelques centimètres. Un tableau de données synthétise les résultats et indique le nombre de tiges de Sabots de Vénus comptées. Ces relevés contribuent à mieux connaître l'espèce et à en assurer la conservation.

En ce qui concerne les deux placettes de Boscodon, il a été compté 191 tiges (160 en 2014). Au total, sur les dix placettes, 684 tiges, contre 775 en 2014.

Jean-Éric précise que les Sabots de Vénus végètent s'ils n'ont pas les conditions requises pour s'épanouir. Les plantes qui ne sont pas sorties cette année peuvent sortir dans un an ou dans dix ans.

C.M.

Sabot de Vénus : l'ingénieuse belle des massifs

Somptueuse orchidée, le Sabot de Vénus est pollinisé par des abeilles andrènes. Celles-ci tombent à l'intérieur d'une grande nasse jaune après s'être posées sur son bord glissant et incliné vers l'intérieur. Impossible de ressortir par là. L'insecte est alors attiré par deux taches translucides appelées fenêtres qui le canalisent vers un étroit passage. La plante le contraint à chatouiller son organe femelle puis lui colle du pollen sur le dos avant de le laisser s'envoler.



L'orchidée et sa nasse jaune.



Les recherches sont minutieuses pour repérer l'orchidée.